

Entretien avec Laurent Thiéry Chef d'une entreprise de charpente couverture près d'Arbois (Jura)

Depuis le 1^{er} janvier 2005 vous avez racheté une entreprise de charpente-couverture, passant ainsi du statut d'employé à celui de chef d'entreprise. Qu'est ce qui vous a poussé à franchir le pas ?

J'avais envie depuis longtemps de réaliser ce projet de devenir chef d'entreprise dans mon domaine: la charpente, mais les sacrifices à faire pour me mettre à mon compte surtout sur le plan de la disponibilité familiale m'avaient jusque là freiné.

Parallèlement je dépérissais comme salarié en entreprise

J'entrai dans la résignation, le deuil de ce projet.

Et puis pourquoi vouloir gagner plus si c'est au prix de conflits familiaux ?

Puis j'ai eu connaissance par un ami du livre *l'Economie de communion : 10 ans de réalisations*. Pour moi ça a été une révélation, le projet de me mettre à mon compte prenait enfin du sens profondément.

J'ai fait un résumé du livre à mon épouse et en lui lisant quelques passages, elle aussi s'est sentie interpellée.

Elle m'a dit par exemple : « Si c'est pour travailler plus et gagner de l'argent pour pouvoir partager avec des plus pauvres, alors oui, ça donne du sens au travail, à l'argent, au temps que tu vas passer pour l'entreprise et que tu n'auras plus pour la famille. »

Elle n'a pas lu tout le résumé mais elle a senti qu'elle pouvait faire confiance. Pour nous à ce moment de la prise de décision, on a senti que ça venait de l'Esprit Saint. En rejoignant ce projet de l'Economie de communion, le désir de créer une entreprise a pris une dimension nouvelle. Là où j'étais prêt à abandonner, il y a eu un souffle nouveau.

Avez-vous parlé de l'économie de communion à vos employés ? Quelles ont été leurs réactions ?

Il m'arrive de dire un simple « Merci Seigneur ! » quand quelque chose d'inattendu et assez providentiel arrive. Si bien que mes employés savent que j'ai la foi et qu'elle fait partie autant de ma vie privée que de ma vie professionnelle. Je ne la range pas en arrivant au boulot.

Lorsqu'une équipe est venue faire un reportage sur l'entreprise dans le cadre de l'économie de communion, on a pu en parler avec mes employés.

J'ai pu leur parler de cette intuition de l'économie de communion.

D'abord j'ai senti comme une forme d'incrédulité ou d'étonnement, mais avec le temps les questions sont venues.

Je n'essaie pas de marteler un message, je laisse à chacun le temps de faire son chemin.

Hier, dans le véhicule de l'entreprise, nous étions cinq à nous rendre sur un chantier et c'était beau, les jeunes posaient des questions et il y avait une drôle d'écoute.

J'expliquais que l'économie de communion c'était quelque chose de beau et de fort qui se passait un peu partout dans le monde, que des gens osaient essayer de vivre autrement. Dans l'EDC l'homme est au centre de l'entreprise et non l'argent, le profit. C'est du moins comme ça que moi je le vis.

Ca crée d'autres rapports dans la hiérarchie et entre les hommes.

« Oui mais ça c'est bien pour les petites entreprises pour les grosses c'est pas possible ... » Et j'ai été amené à parler d'entreprises plus grandes et même d'une multinationale dans laquelle on essaie de vivre cela.

Quand des patrons se posent la question d'une meilleure répartition des biens, d'une amélioration des relations entre les hommes, ça surprend.

Il y avait dans le groupe un jeune étudiant employé pour l'été. Il se disait athée.

Je l'ai senti interpellé par ce qu'on essaie de vivre. Pour lui on doit vivre ce qu'on dit, c'est important pour lui que les chrétiens vivent dans la vérité et pas seulement se contenter de belles paroles comme trop souvent.

Ce sont surtout les plus jeunes qui se sont montrés intéressés, les anciens eux ne disent pas grand-chose, c'est pas dans leur habitude de donner leur avis.

L'idée de l'économie de communion est née dans le mouvement des focolaris mais aujourd'hui beaucoup de chefs d'entreprises qui rejoignent cette dynamique sont totalement étrangers à ce mouvement. Qu'en est-il pour vous ?

Moi je trouve ça génial, c'est la preuve que le Saint-Esprit n'a pas de frontières, il n'est pas dans une église en particulier ni dans un groupe ou dans une case ou on voudrait le cantonner, il va partout où il y a des hommes de bonne volonté.

Là, je reconnais que Chiara Lubich a eu une vision prophétique car cette intuition de départ a dépassé totalement le mouvement des focolaris.

Dépassé dans les deux sens :

- dépassé d'une part parce qu'elle déborde largement au-delà de la communauté qui l'a vu naître.
- Dépassé d'autre part parce que son développement prend de vitesse et surprend ceux qui essaient d'en accompagner la mise en œuvre.

Pour ma part au début j'ai été un peu surpris par le jargon propre au mouvement des focolaris et puis aussi la référence systématique à Chiara Lubich, mais je crois qu'aujourd'hui il y a une étape de franchie et j'y vois la preuve que Dieu va au-delà des frontières humaines, l'Esprit souffle à travers et au-delà des communautés.



Dans quelles situations concrètes, peut-on observer les fruits de cet état d'esprit issu de l'économie de communion ?

Du point de vue financier il y a eu la répartition du bénéfice.

Il y a des chefs d'entreprises qui ont comme principe de capitaliser quand l'entreprise est prospère en prévision d'années de vaches maigres.

Je disais à l'un de mes gars : "On ne peut pas toujours mettre de côté et repousser le moment de partager". Dans la Bible on trouve ce passage : « Regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent ni ne recueillent dans des greniers et votre Père céleste les nourrit ! Ne valez vous pas plus qu'eux ? » Matthieu 6 26.

Et puis aussi

« A chaque jour suffit ça peine, ne vous souciez pas du lendemain. » Matthieu 6 34.

Quand il y a de l'argent (après bilan comptable), je partage ! Quand il n'y en aura plus je ne partagerai pas. Dans ces moments là, je fais confiance à la Providence.

Le fait de partager donne du sens au travail, à l'entreprise.

Les bénéficiés servent en premier pour que l'entreprise vive mais aussi pour que chaque employé puisse profiter de cette richesse qu'il a produite.

Concrètement après un an d'activité, la situation comptable étant saine, j'ai pu offrir à mes employés une mutuelle. Quand je suis arrivé il y avait deux anciens qui n'avaient rien comme couverture complémentaire.

On s'est mis d'accord collégialement sur les options à choisir pour cette mutuelle.

Cette année, le bilan étant positif, mes salariés ont pu avoir des primes importantes.

Cependant, ils savent aussi qu'une part des bénéficiés est partagée avec d'autres personnes dans le besoin.

"Ca sert à quoi de donner de l'argent à cette association ? On pourrait se partager cette part aussi entre employés !"

C'est l'objection que j'ai entendue mais à cela j'ai répondu deux choses :

- cet argent donné est tiré en grande partie de ce qui serait ma part.
- ce qui est donné revient souvent sous une autre forme.

Dans le livre des Proverbes (11 25) il est écrit : "Qui arrose de dons, sera arrosé."

J'explique à un de mes gars que quand tu donnes à quelqu'un, tu reçois par ailleurs.

Et aussi lorsque l'entreprise augmente son résultat, les organismes sociaux par le biais des prélèvements obligatoires, l'état par les taxes, ... tous ceux là ont aussi leur part. C'est le jeu. Mais il y a derrière ces charges une forme de partage, de redistribution. Alors même si c'est parfois difficile de faire un chèque pour payer des prélèvements alors qu'on préférerait que cet argent reste dans l'entreprise et bien je bénis le Seigneur en signant le chèque pour le bien qu'il pourra faire avec cet argent.

Et puis il y a des petits événements providentiels:

L'autre jour, j'avais fait une erreur de commande pour un chantier. J'avais commandé 30 plaques au lieu des 26 nécessaires.

Au cours du chantier il y a eu quelques ratés et finalement 4 de ces plaques sont devenues inutilisables. Heureusement grâce à l'erreur de commande on avait quand même de quoi terminer le chantier dans les temps.

Un des gars me regarde : " Je sais ce que vous allez dire !"

Et bien je le dis quand même : "Merci Seigneur !"

Le Seigneur comble mes lacunes.

Un autre événement: un chantier de 40 000 €.

Nous étions tellement pris que nous avons déjà eu beaucoup de retard pour démarrer et le jour J, je n'avais pas pu commander les matériaux. On était dans un mauvais pas. Arrivé sur le lieu du chantier je prends machinalement les mesures du bâtiment, elles correspondaient toutes avec celles du plan de l'architecte. Toutes sauf une !

25 cm d'écart qui allaient doubler le prix de la réalisation pour le client et nous auraient laissé sur les bras plein de matériaux taillés désormais inutilisables. Avec peut-être plein de difficultés à venir pour une éventuelle indemnisation. Finalement le client a dû renoncer au chantier et de notre côté nous l'avons échappé belle !

Dans ces moments là je sens la réciprocité du don.

En plus de cette dimension du partage il y a aussi le souci de vérité.

Etre vrai avec le personnel:

- dans la retranscription des chantiers: ce qu'on a gagné ou perdu, le temps passé.
- dans la félicitation quand ils travaillent bien.
- dans la remontrance quand c'est nécessaire.

Etre vrai dans ma relation à Dieu, dans la lumière qu'il peut me donner dans les décisions à prendre. Est-ce que je dois faire ce chantier ou pas?

Etre vrai par rapport à la législation:

Le travail au noir est une pratique courante dans ce métier. Lorsque j'étais salarié il m'est arrivé d'en accepter. Mais depuis que je suis devenu chef d'entreprise avec les valeurs de l'économie de communion, c'est un refus catégorique.

J'explique les raisons profondes à qui peut les entendre, aux autres j'explique simplement que je ne peux pas à la fois gérer une comptabilité officielle et une comptabilité parallèle.

Ce refus du travail non déclaré est une conséquence de l'adhésion à l'économie de communion.



Comment est perçue l'entreprise à l'extérieur ? Par les personnes qui n'en font pas partie: les concurrents, les clients, les fournisseurs, ... ?

De mes confrères je n'ai pas de retour, par contre avec les clients il m'arrive de partager quelque chose de l'esprit qui m'anime et le plus surprenant c'est que cela induit un esprit similaire, un esprit de vérité.

Pour moi en devenant patron il y avait un challenge: faire cohabiter foi et argent. Chez les chrétiens, c'est pas facile " on ne peut pas servir à la fois Dieu et l'argent" (Matt 6 24).

Mais l'argent gagné pour être partagé, là ça change tout.

L'autre jour nous étions sur un chantier de 30 000 €, on n'en était pas encore à la moitié du chantier quand le client est venu me demander si ce n'était pas le moment de verser un deuxième acompte.

Il tenait absolument à me verser dès maintenant le solde total. Je lui ai expliqué que je ne pouvais pas accepter car légalement je ne dois facturer que ce qui est fait. Mais il a insisté à cause du climat de confiance dans lequel nous étions dès la première rencontre. Pour moi c'est vraiment un signe de la grande qualité de la relation qui s'est établie avec lui.

La démarche de vérité crée je crois une relation plus étroite avec les personnes. Avec d'autres clients où il est plus difficile parfois de parler de ces valeurs, il y a parfois des occasions qui se présentent.

L'autre fois c'était le temps d'un repas sur le chantier d'une cliente,

Sur le ton de la plaisanterie parfois, mais en tous les cas dans la bonne humeur on a pu avoir des échanges en vérité.

Avec mes fournisseurs, je cherche à faire jouer loyalement la concurrence. Il m'arrive de négocier les prix à la baisse c'est toujours avec une discussion franche pour que le prix soit acceptable par les deux et que chacun puisse vivre de son travail.

Quand la situation n'est pas conflictuelle, quand les résultats sont bons, c'est "facile" de vivre cette culture du don et cette démarche de vérité. Mais qu'en est-il quand cela devient plus difficile, quand ça se passe mal ?

Lorsque cela devient plus compliqué j'interroge ma relation à Dieu.

"Est-ce que j'ai vraiment été honnête sur les délais que je ne peux pas tenir ?"

Depuis plusieurs mois j'avais un chantier en attente et pas de disponibilité pour démarrer dans de bonnes conditions. J'étais très embarrassé et le client commençait vraiment à perdre patience. Je ne voyais pas d'issue car j'étais dans l'impossibilité matérielle de réaliser ce chantier malgré l'acompte versé depuis longtemps.

Ce problème me rongait. Est-ce que je devais renoncer à ce chantier ? Est-ce que je pouvais rendre le chèque d'acompte ? Est-ce que je n'étais pas en train de rejeter un travail qui m'était offert par la grâce de Dieu ? Est-ce que je n'allais pas contre la volonté de Dieu ? Et ça c'est pas bon.

En me confiant à un autre chef d'entreprise j'ai pu prendre la résolution de rendre le chèque d'acompte. Au même moment le client en colère m'appelle au téléphone:

"Alors, vous faites ou vous faites pas ? Si vous faites pas, vous me rendez mon chèque d'acompte !!!"

" Ecoutez monsieur je souhaitais justement vous rencontrer par ce que je suis dans l'impossibilité de faire votre chantier et c'était la solution que je voulais vous proposer."

Et je lui ai restitué le chèque. Un peu plus tard je me suis aperçu que j'avais été préservé dans cette histoire. En effet le client en question aurait causé vraisemblablement beaucoup de difficultés.

Dans mes relations avec le personnel, il y a aussi des difficultés.

Lorsqu'un gars emporté par sa colère m'a insulté devant toute l'équipe, j'ai essayé par tous les moyens de calmer le jeu et je suis même allé jusqu'à courir derrière lui alors qu'il claquait la porte pour tenter une réconciliation en vain.

Après son départ, je me suis mis seul dans l'atelier pour prier, implorer Dieu, demander son pardon et son aide.

Le lendemain matin à son retour on a fait une mise au point, je ne pouvais pas lui passer sa colère. Je voulais simplement donner et recevoir des explications.

Pour finir, je lui ai dit que je ne lui tiendrai pas rigueur de son emportement même si je n'acceptais pas ce comportement.

"Demain je m'adresserai à toi comme avant avec un grand sourire en oubliant ce qui s'est passé."

Il est allé bosser seul et le soir il est revenu avec le sourire.

Finalement la relation s'est trouvée reconstruite et plus solide.

Avec un autre employé, je devais lui faire une remontrance et je tournais autour du pot pour éviter qu'il ne se froisse et se mette à bouder toute la journée et du coup être beaucoup moins productif.

Voyant mon hésitation c'est lui qui se lance: "Dites moi vraiment ce qui ne va pas!"

"Je préfère que ce soit direct plutôt que ça traîne !"

Du coup j'ai pu lui dire aussi le pourquoi de mes hésitations et là aussi la vérité a contribué à l'amélioration des relations.

Au début de mon activité j'ai eu un client qui m'a laissé un impayé de 2500 € avec beaucoup de mauvaise foi. C'était particulièrement difficile avec peu de trésorerie. Je lui ai dit : "J'ai besoin de cet argent mais vous ne me le donnez pas."

" Je continuerai quand même à vous saluer."

C'est ce que je fais quand je le croise. Je crois que cela l'a interpellé.

A chaque fois que je le vois je repense à cet impayé mais j'ai pardonné, je suis allé au-delà et je n'en porte plus le poids.



Quelles certitudes avez-vous acquises au cours de ces bientôt trois années vécues dans l'esprit de l'économie de communion ?

Ce que je voudrais dire: pour moi l'économie de communion, c'est surtout et avant tout : Dieu présent au cœur de ma vie y compris dans le travail et le "business", les affaires, et je me rends compte que Dieu est partout même dans le monde de l'argent où c'est Mammon -Satan qui règne, et bien même là, Il est présent et Il travaille.

Pour moi, l'Economie de communion c'est Dieu associé invisible.

C'est déjà lui l'actionnaire majoritaire, moi je suis minoritaire et je dois faire avec lui. Je dis bien je dois car la tentation humaine c'est de reprendre les rênes.

Ce que j'expliquais à mes enfants la semaine dernière:

C'est que j'ai conscience d'avoir fait une alliance avec Dieu au même titre qu'Abraham.

Comme Dieu a fait avec Abraham: tant que je reste dans ses commandements et que je suis dans l'esprit de l'économie de communion, je sais que Dieu sera là et qu'en toutes circonstances je serai soutenu par lui. Le jour où je vais "péter de travers", où je ne vais pas partager alors qu'il y a des bénéfiques, le jour où je vais manquer consciemment, où je vais faire des choses mauvaises sciemment et bien là je sens que je me mets de travers que je vais casser le contrat et que quelque part Dieu va me dire: Attends, là tu romps notre relation !

C'est la situation de péché. C'est la rupture de la relation entre Dieu et la personne: pour moi c'est ça. Si je me mets en situation de péché, je me mets en situation de perdition.

Dieu ne pourra plus rien faire pour moi sauf si je reconnais ma faute, je me repens et que je décide de revenir à lui. La force de la foi, c'est le repentir et le pardon reçu.